

Décher

Lyon, le 29 juillet, 1847.

66

Prix des Soldes
et avances.

3^e Lettre
ci-dessous

CONSEIL DES PRUD'HOMMES

Monsieur et cher collègue (Balleidier.)

Depuis très long-temps, depuis le 9 juin
dernier, nous devons soumettre au conseil des
prud'hommes notre rapport sur la question de
savoir : à quelle valeur doivent être payés les
soldes et avances de marchandises ? Il est temps
d'obtenir une solution, veuillez nous soumettre
le rapport que vous avez eu l'obligeance de rédiger
au sujet de la affaire Morel et Châtelain D. J. P.
contre Morel, teneur, afin que après y avoir
apposé nos signatures, le conseil puisse statuer
en assemblée générale sur une base plus équitable
que l'arbitraire.

Agrez...

Ch



2^e Lettre même question : 1^{er} 7^{bre} 1847.

N^o

Je réitère ma prière du 29 juillet dernier
au sujet de votre rapport concernant la affaire
Morel et Châtelain D. J. P. contre Guillot, teneur
contre Morel et Châtelain D. J. P. première et
me permet à vous réitérer quel est arbitre que
votre arbitrage remonte au 11 juin.
voir ci-dessous.

29 janvier
1848.

à M^r Balleuier presthonne

Vos lettres du 29 juillet et 1^{er} septembre
derniers sont avec leurs épouse, il ne
s'agit rien de moi que de notre rapport
de notre arbitrage du 9 juin, 1847.

Veuillez remettre la présente à M^r votre
collègue Girard il vous dira quelle a été
sa disposition au sujet d'un certain
une affaire de pègre - Bone; Je suis peu
qué exprimer le regret que j'éprouvais en voyant
la statue - que ce nous souvenez à l'égard
de prix des soldes et avances à titre de déchet.

Ch

BOULEVARD DES FRODS HOMMES

[Faint, illegible handwriting in cursive script, likely bleed-through from the reverse side of the page.]



[Faint, illegible handwriting in a cursive script, likely a historical document or letter.]

